

Motion de Mmes Monica Huber Fontaine, Marianne Husser, Vanessa Ischi, Michèle Künzler, Christina Matthey, MM. Roberto Broggini, Pierre Losio, Alain Marquet, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Squares Pradier et Chantepoulet».

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- le square est, par définition, un jardin public;
- le jardin public est un lieu où l'on se rencontre, où l'on passe;
- les squares Pradier et Chantepoulet n'ont pas été préservés en tant que lieux de détente, de flânerie, de convivialité et d'intimité;
- le principe du square est constitué d'une partie centrale plantée et d'une circulation périphérique;
- ces espaces ne sont pas destinés en priorité, comme c'est le cas maintenant, au parcage des automobiles;
- les espaces publics sont des lieux précieux dans la cité et qu'ils doivent faire partie du quotidien de notre vie;
- les squares Pradier et Chantepoulet sont situés dans un quartier où le manque d'espaces libres se fait particulièrement sentir;
- ces squares doivent redevenir des espaces libres, publics;
- le traitement des espaces publics doit se faire simplement, d'une manière peu coûteuse, en douceur;
- les squares Pradier et Chantepoulet sont des prolongements naturels de la zone piétonne du haut de la rue du Mont-Blanc;
- une étude a déjà été menée par la Ville de Genève en 1990; que, à ce jour, les squares n'ont toujours pas été aménagés;
- le Conseil municipal a accepté la motion N° 1188, le 11 mai 1994, à la majorité (quelques oppositions et abstentions);
- le Conseil administratif a répondu le 11 octobre 1995 à la motion N° 1188 de manière défavorable,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les squares Pradier et Chantepoulet redeviennent des jardins publics au vrai sens du terme.